Le passé d'une maison qui tient une telle place dans le diocèse ne peut manquer de présenter quelque intérêt aux lecteurs de la Semaine religieuse. Ils ont apprécié depuis longtemps les histoires des institutions ecclésiastiques de Beaupréau et de Combrée. L'une possède sa notice depuis 1854 et tous les Angevins se réjouissent de la voir bientôt complétée par un talent digne du premier historien. Les fastes de la seconde ont été mis à jour dans les biographies magistrales de ses deux derniers supérieurs.

Elevés à des fonctions aussi absorbantes qu'honorables, deux fils très distingués de Mongazon, qui avaient rêvé d'écrire son histoire, ont dû renoncer à leur dessein. Ils auraient, en leur temps, réuni beaucoup de documents et les témoignages des aînés de la famille. Aujourd'hui le petit séminaire, pauvre en archives et privé de ses premières générations, ne peut avoir qu'un modeste essai d'annales. Mais celui qui les entreprend espère que sa tentative amènera les membres du clergé et les anciens élèves de cette maison à recueillir des souvenirs qui permettront de donner une histoire définitive.

CHAPITRE I

L'Hôtel de la Barre (1833-1835)

Une ordonnance royale du 8 septembre 1831 déclara la dissolution du petit séminaire de Beaupréau, en affectant le local au service du ministère de la guerre. Elèves et professeurs se dispersèrent. M. Mongazon (1), âgé de soixante-et-onze ans, se retira dans une maison dépendante du château. Privé de ses chers enfants, après avoir passé près de cinquante années au milieu de la jeunesse, le bon vieillard se consumait dans une douloureuse solitude quand il reçut de l'Evêque, en septembre 1833, la lettre suivante (2):

Angers, le 29 septembre 1833.

« M. Dérice, mon cher Mongazon, doit vous remettre la présente. Il vous fera part de mes projets sur l'établissement d'une école ecclésiastique dans la ville d'Angers. Vous seriez à la tête, et vous la conduiriez comme vous faisiez le collège de Beaupréau. Vous y amèneriez les personnes qui vous conviendraient. Je suis assuré du consentement du ministre pour une seconde école ecclésiastique dans la ville d'Angers; mais je ne l'obtiendrais pas dans l'arrondissement de Beaupréau. Nous nous concerterons pour l'achat d'une maison qui, dans ce moment-ci est à vendre, et qui paraît convenir parfaitement. Je pense que tout cet arrangement ne peut se faire que de concert avec vous et en votre présence à Angers. Vous verrez le local. Je vous offre en effet de vous envoyer chercher à Beaupréau, dans un cabriolet, afin que vous soyez plus à l'aise. Je vous logerai à l'Evêché, ainsi que la personne que vous voudrez amener avec vous. M. Dérice vous dira le reste.

⁽¹⁾ Il semble inutile de redonner ici la vie de M. Mongazon avant l'établissement du petit séminaire qui porte son nom. Elle est connue de tous grâce à la Notice historique sur le collège de Beaupréau et sur M. Urbain Loir-Mongazon.

— Angers, 1854, in-8, 223 pp.

[2] Notice historique, p. 171 et suiv.